



Déclaration liminaire de la FSU - CSA A 29 janvier 2027

En cette fin du mois de janvier, la FSU tient à adresser ses meilleurs vœux aux membres de cette instance ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Des vœux de réussites, de meilleures conditions de travail, et d'un service public d'éducation renforcé, fidèle à ses missions d'émancipation, de justice sociale et de démocratie. Nos meilleurs vœux pour celles et ceux qui font vivre au quotidien le service public d'éducation, souvent au prix d'un engagement professionnel et personnel considérable.

Alors que la séquence budgétaire s'étire nous tenons ici à rappeler quelques chiffres : les aides publiques aux grandes entreprises, sans condition, ni transparence se sont élevées à 211 milliards en 2023 quand l'augmentation de 10 % des professeurs peut se chiffrer à 3,6 milliards et la création d'un corps de fonctionnaires d'AESH à 4/5 milliards d'euros. Nous n'oublions pas évidemment l'urgence d'une revalorisation – indispensable et significative des catégories C et B – qui voient leurs traitements être percutés par la revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2026. Elles et ils verront le retour d'une indemnité différentielle parce que disposant d'un indice de rémunération dont le traitement brut est inférieur au salaire minimum en vigueur dans notre pays. Inacceptable pour la FSU, pour qui la revalorisation de tous les personnels du ministère doit être une priorité absolue !

Le projet de budget prévoit près de 4000 suppressions d'emplois d'enseignants dans le 1^{er} et 2d degré, même si ces derniers jours l'application concrète varie d'un jour à l'autre, essentiellement au nom de l'évolution démographique. Nous dénonçons ce choix, tout comme l'absence de création d'emplois de CPE, et exigeons l'annulation des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires à l'amélioration durable des conditions de travail et d'étude. Sur le fond, il ne s'agit pas de nier les chiffres, objectifs d'évolution du nombre d'élèves à court et moyen terme. Mais bien de regarder d'où nous venons et vers où nous allons. Pour la FSU il est indispensable de profiter de cette évolution démographique pour améliorer réellement la réalité de l'école que nous vivons au quotidien et que décrivent très bien les différentes enquêtes quelles soient nationales, européennes ou internationales. Devant nous, il n'y a pas qu'un enjeu démographique, il y a aussi un défi démocratique. Pour la FSU, il est indispensable de maintenir la présence et l'ouverture d'écoles et d'établissements publics sur tout le territoire et de ne pas laisser des secteurs entiers à la seule offre du privé. Les évolutions démographiques ne doivent pas être un outil pour territorialiser un peu plus l'exercice des missions de l'École. A ce titre, la FSU dénonce les manœuvres en cours en milieu rural qui s'appuieraient sur les Observatoires des Dynamiques Rurales pour contourner les instances de carte scolaire et en écartant des réflexions les représentants du personnel et des parents d'élèves. Nous ne voulons pas imaginer que la réunion de cet observatoire prévue dans le département du Var le 6 février prochain soit le début du saccage de l'école publique dans ce territoire. A plusieurs reprises, nous avons

aussi exigé d'avoir une vision de long terme des évolutions démographiques et des besoins de l'École publique, il est urgent d'entamer ce travail avec une boussole : la qualité du service public d'Éducation, au service d'une ambition, celle d'une École émancipatrice qui contrecarre les inégalités de tout ordre et reste le socle de notre modèle social et démocratique.

En matière de belles paroles sans actes, la profession a été particulièrement servie en ce début d'année par la lettre de notre ministre. Nous, tour à tour qualifiés de « sentinelles de la raison », de « témoins éternels du monde qui s'en va », de « figures fondatrices », de « bâtisseurs de notre avenir commun », présentés comme « la fierté » et « l'espoir » de la Nation, pouvons apprécier individuellement le lyrisme et les formules flatteuses. Mais sans mesures concrètes, ces mots sonnent creux.

Car s'il n'y a, comme l'affirme le ministre, « pas d'École sans idéal, ni d'espoir sans horizon commun », il n'y a pas non plus d'École sans moyens ni sans réelle volonté politique. Et c'est précisément là que la poésie s'arrête, aux grilles de nos écoles.

La profession demande simplement les moyens et les conditions nécessaires pour accomplir son travail : faire grandir, réussir et émanciper tous les élèves, sans que cela se fasse au détriment de la santé des personnels, comme c'est malheureusement le cas pour trop de collègues aujourd'hui. Dès lors, lorsque le ministre présente « l'autorité » comme condition essentielle, cette vision prétendument idéaliste apparaît bien floue au regard des réalités de nos classes, et en particulier des enjeux de l'école inclusive. Les véritables urgences sont pourtant identifiées : garantir le droit aux soins pour les élèves, indissociable du droit à l'enseignement ; mettre en place de véritables équipes pluridisciplinaires disposant de temps dédié pour travailler ensemble ; redonner des moyens à la formation continue ; créer des postes supplémentaires d'enseignant-es spécialisé·es, en RASED, en CMPP ou en remplacement ASH.

Dans le premier degré, la préparation de la rentrée 2026 subit les conséquences du calendrier électoral : le temps sera contraint après les municipales pour préparer au mieux la rentrée. La rentrée 2025 a déjà été catastrophique dans le 1^{er} degré, avec des milliers de fermetures de classes et un manque de moyens pour assurer la continuité du service public d'éducation au quotidien. La FSU s'oppose à la fusion des missions des titulaires remplaçant·es (ASH, REP+) imposée par le ministère, qui dégrade les conditions d'exercice des remplaçant·es et a des conséquences pour l'ensemble des personnels.

Nous sommes donc en profond désaccord avec le budget annoncé. Nous revendiquons d'autres choix pour l'école publique laïque, notamment par la fin du financement public de l'enseignement privé sous contrat. Nous dénonçons fermement les annonces faites au CSAMEN : la suppression de 10 postes dans le premier degré public de notre académie n'est pas acceptable et ne permettra pas un rattrapage significatif du P/E.

Nous souhaitons également protester fortement contre l'organisation de la formation au Cappei prévue pour la rentrée prochaine. Alors même que les postes spécialisés vacants sont

encore trop nombreux, les modalités arrêtées sont pour nous totalement inadmissibles. Le CAPPEI ne nécessite désormais plus que 300 h de formation avant la certification, les collègues retenus étant également sur des berceaux de stage. Mais désormais celles-ci seront organisées très majoritairement de manière asynchrone ou à distance. Des journées de formation en présentiel ou en visio sont également prévues mais très majoritairement les mercredis et 5 journées, avec déplacement, seront organisées pendant les vacances scolaires. Se rajoutent aussi 91 heures de "formation en autonomie". Ces dispositions vont à l'encontre d'une formation spécialisée de qualité, elles vont créer une surcharge de travail pour nos collègues et ne participent pas à rendre attractifs ces parcours. Cette formation statutaire doit pouvoir être organisée sur le temps de travail.

Pour la VP, nous rappelons le manque d'ambition de la carte des formations pour la rentrée. Il n'y aura pas assez d'ouvertures de sections en 2026 et le nombre de places est insuffisant pour accueillir les sortants de 3^{ème}. Dans les LP, on assiste à un phénomène de « surbooking », au mépris des conditions de travail et de la sécurité, dans certains établissements les classes débordent. Il faudra pour les LP faire des efforts de dotation pour assurer un cadre pédagogique digne.

Le Ministre, lors du CSA ministériel a clairement rappelé l'échec du parcours en Y. Cependant nous dénonçons l'entêtement à vouloir maintenir avec quelques aménagements un parcours dit « personnalisé » sur 4 semaines dont le cadrage reste flou. La philosophie reste la même, ce parcours devient un outil de gestion des flux : le SNUEP-FSU rappelle que la poursuite d'études doit rester un droit effectif, pas une option conditionnelle. Nos élèves de LP sont victimes, année après année de réformes délétères : pertes d'heures d'enseignement, inflation des PFMP qui ont pour conséquences une dévalorisation des diplômes et un taux d'échec supérieur à la moyenne dans leurs poursuites d'études, pour celles et ceux qui poursuivent. Le SNUEP-FSU demande l'abrogation du parcours, le retour des examens en juin et la nécessité de revoir en profondeur les heures d'enseignement à la hausse pour permettre l'accès à l'enseignement supérieur pour toutes et tous nos élèves.

Il y aura dans chaque académie une déclinaison du Comité du Suivi de la voie Professionnelle national : nous avons donc déjà des propositions de contenu : les volumes horaires, les familles des métiers, les différents dispositifs comme par exemple « avenir pro ».

Pour finir, nous sommes au regret de devoir rappeler l'engagement de notre administration d'appliquer la réglementation sur le réexamen de la rémunération des AED en CDI. C'est réglementaire depuis des années, cela devait commencer en septembre 2025, cela a été rappelé dans le dernier cadre de gestion des AED, le SG avait parlé de GT à venir. Rien ne vient, les collègues continuent d'attendre ces mesures salariales.